

DÉCLARATION DE CONSTRUCTEUR D13/13 SÉLECTIVITÉ / FILIATION À 3 NIVEAUX

Nous déclarons que dans le cas d'un schéma de liaison à la terre TT :
 - lors de la coordination de plusieurs appareils de protection en série comme définis dans le tableau ci-dessous,
 - en présence d'une valeur d'I_{cc} jusqu'à 20 kA,
 nous pouvons garantir :

1. **la sélectivité totale** entre l'appareil du groupe 1 et les appareils du groupe 2,
2. **un I_{cc} renforcé par filiation supérieur à 20 kA** pour les appareils du niveau 2 et du niveau 3.

		APPAREILS DE PROTECTION				
GROUPE 1	NIVEAU 1 Tête de coffret ou d'armoire	Jeux de barres ou répartiteur ou peigne vertical VX ³	DPX ³ 160/250 25/36 kA avec ou sans différentiel	ou	DPX ³ 250/630 25/36 kA avec ou sans différentiel associé	DPX ³ 250/630 25/36 kA avec ou sans différentiel associé
			GROUPE 2	NIVEAU 2 Têtes de groupes	Disjoncteur DX ³ 6000 - 10 kA	Disjoncteur différentiel DX ³ 6000 - 10 kA
NIVEAU 3 Départs	Peigne horizontal HX ³					
			Disjoncteurs ou disjoncteurs différentiels DNX ³ ou DX ³ 4500 - 6 kA et 6000 - 10 kA Ph+N, 3P, 4P			

Ces résultats sont garantis uniquement avec l'utilisation des peignes HX³ optimisés unipolaires ou tétrapolaires entre les têtes de groupes et les départs (réf. : 4 049 26, 4 049 28, 4 049 37, 4 052 00, 4 052 01, 4 052 02), et le respect de la mise en oeuvre détaillée dans le livre blanc PRT219026.

Directeur Développement SBU Infrastructures électriques
Marcello RE

(1) La protection thermique de l'interrupteur différentiel doit être assurée soit par l'appareil amont soit par les appareils avals.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Toute reproduction partielle ou toutes insertions de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel de LEGRAND.
 This document shall not be reproduced, except in full, without the written approval of LEGRAND.